



MERTZWILLER
S'Dorf heewe un S'Dorf dreewe

S'MERTZWILLER

Blattel

MARS 2026

TRAVAUX



> Chemin des écoliers : les berges du pont sécurisées

Une érosion importante menaçait récemment les fondations de la passerelle. La commune a donc sollicité le SDEA, dans le cadre de la compétence GEMAPI transférée par la Communauté de Communes de Niederbronn les Bains, afin de définir une solution durable. Afin de protéger la berge tout en respectant la réglementation de la loi sur l'eau, qui limite désormais l'usage des enrochements, une technique de génie végétal a été retenue. Les travaux ont été réalisés en novembre 2025 par l'entreprise La Paysagerie, pour un montant de 33 843,88 € TTC.

L'aménagement comprend :

- la pose de pieux en acacia de 4 mètres disposés en deux rangées ;
- l'installation de fagots de saule vivant pour stabiliser la structure ;
- un renapage de terre végétale pour adoucir la pente ;
- la plantation de boutures de saule avec géotextile coco pour renforcer la berge à long terme.



Avant travaux



Après travaux

Ce chantier permet à la fois de sécuriser la passerelle et de restaurer un milieu naturel durable, grâce à une solution efficace, écologique et adaptée au cours d'eau.

> Une nouvelle passerelle vers le Moulin

La passerelle sur le chemin piétonnier menant au moulin présentait des défauts apparents : une corrosion entraînant la perte de section de profilés métalliques sous le pont, la présence de végétation dans les joints dégradés, ainsi qu'un garde-corps corrodé. Bien que la structure ne soit pas directement compromise, son état nécessitait néanmoins une attention particulière.



Avant travaux



Installation

La commune a donc confié à l'entreprise Métallerie Willem, située à Gumbrechtshoffen, le remplacement complet de la passerelle. Les travaux comprennent la réalisation d'une ossature en poutrelle métallique thermolaquée, ainsi que du garde-corps, la pose de lames de bois en pin sylvestre premium antidérapantes, et l'évacuation de l'ancienne structure, pour un montant de 32 160 € TTC. L'installation a été réalisée du 24 au 26 février 2026. Un nouvel équipement pour de belles balades en perspective !



Travaux en cours





> Elections municipales les 15 et 22 mars 2026

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2026



Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Nous vous rappelons que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

Vous avez égaré votre carte d'électeur ? Pas d'inquiétude, vous pouvez tout de même voter.

Vous serez absent ?

Deux solutions s'offrent à vous pour donner procuration à l'électeur de votre choix :

- faire une demande de procuration en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr, puis vous rendre en gendarmerie/commissariat avec un justificatif d'identité et le courrier électronique mentionnant les références de votre demande
- faire une demande papier en vous rendant en gendarmerie/commissariat avec un justificatif d'identité.

Lors de votre demande de procuration, il conviendra d'indiquer : votre numéro national d'électeur, les noms, prénoms, date de naissance et numéro national d'électeur de la personne à qui vous donner procuration.

A noter : vous pouvez retrouver votre numéro national d'électeur sur votre carte électorale ou sur le service en ligne « interroger votre situation électorale » sur le site service-public.fr

Attention : n'attendez pas le dernier moment pour l'établir ! En effet, elle devra nous parvenir dans les temps pour pouvoir être prise en compte.

SCOLARITÉ



> Inscription à l'école maternelle

Suite à la pré-inscription réalisée en mairie des enfants nés en 2023 à l'école maternelle, les parents doivent se présenter à l'école, rue des Bergers mardi 7 avril ou mardi 28 avril 2026, de 8h à 11h30 et 13h15 à 16h, pour procéder à l'admission. Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

> Inscription au périscolaire

Les inscriptions périscolaires seront ouvertes **du 2 mars au 13 mars 2026 inclus**, sur le site Internet de la Communauté de communes : www.ccpaysniederbronn.fr.



ENVIRONNEMENT



> Nettoyage de printemps

Le prochain nettoyage de printemps se déroulera le **samedi 11 avril 2026**. Les sacs et gants seront fournis par la Communauté des Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Pour une meilleure visibilité, les participants sont invités à se munir de gilets jaunes. Un repas sera servi, merci de vous inscrire en mairie au 03 88 90 30 02.



MERCREDI 11 MARS

Chantier participatif : Plantation de haies

ACCUEIL EN CONTINU DE 13H30 À 16H30 - RDV AU BOUT DE LA RUE DU LIN

Les plantations de haies et fruitiers se poursuivent à Mertzwiller !

Venez contribuer à la protection de notre environnement en participant à la plantation d'une haie sur notre commune !

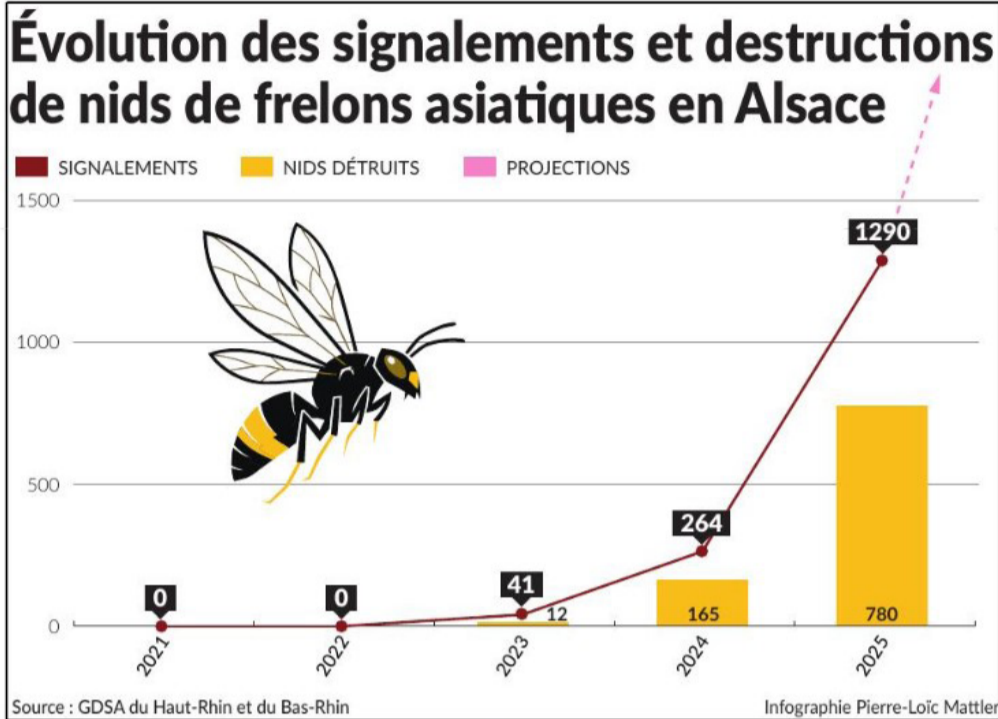
Apportez une bêche si vous en avez. Une collation sera servie.

Renseignements au 03 88 01 49 59.



> Lutte contre le frelon asiatique

L'invasion de l'Alsace par le frelon asiatique est en cours. Fin 2025, de nombreux nids ont été détectés dans les cimes des arbres. Les premiers frelons ont été capturés autour des ruches du canton et chez des non-apiculteurs.



La biodiversité touchée

Le frelon s'attaque aux abeilles, aux guêpes, aux mouches, aux coccinelles, aux chenilles... (env. 12 kg par an par nid !). Il a un impact indirect sur la faune qui se nourrit de ces insectes, comme les oiseaux.

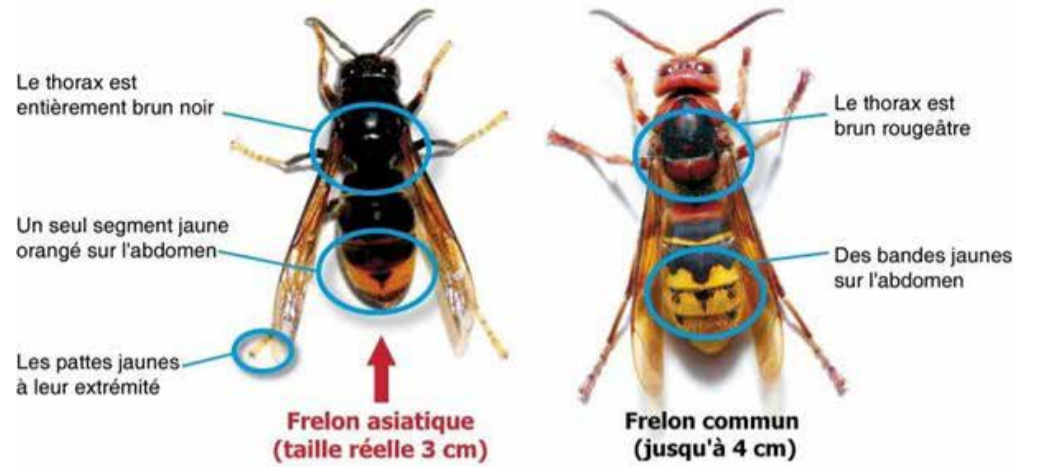


Les risques pour l'homme

Le frelon asiatique est considéré comme peu agressif pour l'homme tant qu'il chasse ou butine. Par contre, il peut déclencher une attaque collective si on s'approche du nid, surtout pour les nids installés dans des haies, des charpentes ou dans des terriers. Employés communaux, jardiniers, paysagistes, forestiers, couvreurs, ouvriers du bâtiment ou simples promeneurs sont donc particulièrement exposés.

L'encadrement réglementaire

Après 20 ans de mobilisation des apiculteurs pour faire reconnaître le danger que représente le frelon asiatique, une loi a été adoptée en mars 2025.



Ce texte constitue une reconnaissance officielle de la menace que cette espèce invasive fait peser sur la biodiversité, l'apiculture et la sécurité des populations.

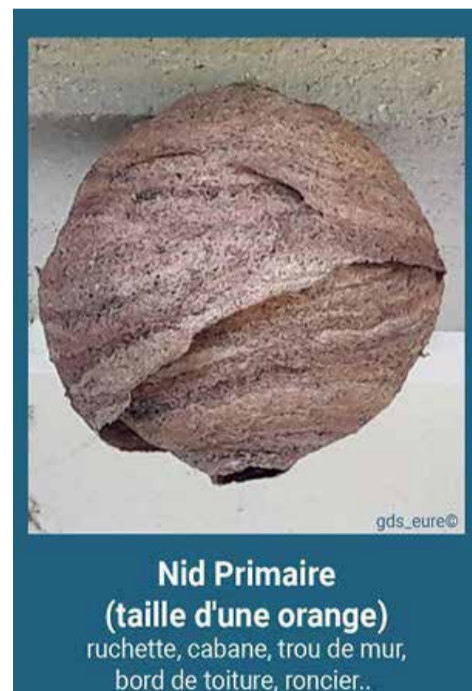
Cette loi impose l'obligation de détruire les nids afin de limiter la prolifération incontrôlée de cette espèce invasive. Le financement de la destruction des nids pèse sur les demandeurs importunés ou sur les collectivités locales.

Organiser un collectif de sentinelles

Il faut intervenir dès le printemps en essayant de piéger les fondatrices, de mi-mars à mi-mai, avant qu'elles ne puissent démarrer un nid primaire et en automne avant qu'elles n'hivernent.

Ce piégeage, pour être efficace, doit être collectif et mené dans toute la commune et toute la région. M. Jean-Marie Schaeffer est référent « Frelon » pour Mertzwiller. **Les personnes volontaires (arboriculteurs, apiculteurs, promeneurs réguliers, etc.) peuvent se manifester pour former un groupe de piégeage.**

Cette action consiste à poser des pièges sélectifs (de type Good-4Bees) répartis régulièrement dans toute la commune, à éliminer les frelons attrapés et à renouveler régulièrement l'appât.



Chacun peut jouer un rôle dans cette lutte. Signalez tout nid primaire sur www.lefrelon.com, à la mairie ou au référent local, M. Jean-Marie Schaeffer au 07 82 11 27 22. Le signalement est indispensable autant pour la neutralisation que pour la planification de la lutte et le suivi de l'invasion.

La prévention permettra de limiter de diminuer la prédation causée sur les espèces locales. De nouvelles consignes pourront s'appliquer après le printemps.

L'AGENDA (suite)

ESG : Espace Stéphane Grappelli - 14, rue Louis Pasteur

Messe (paroisse catholique)


Dimanche 08.03 à 10h30

Culte protestant à 10h

Dimanche 1^{er}.03 à Miesenheim

Dimanche 15.03 à Mertzwiller

LUNDIS 9 & 23 MARS

 Collecte des ordures ménagères

JEUDIS 5 & 19 MARS

 Collecte sélective

TOUS LES LUNDIS

14H : Atelier tricot - ESG

TOUS LES MARDIS

8H : Atelier gym adaptée - ESG

14H : Atelier couture - ESG

14H : Atelier scrabble - ESG

19H45 : Atelier peinture - ESG

TOUS LES MERCREDIS

8H-18H : Mercredis éducatifs - ESG

Animations pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés.

Inscription sur reseau-animation.com.

15H30 : Heure du conte

A la bibliothèque.

Venez écouter des histoires en famille.

19H : Atelier couture - ESG

TOUS LES JEUDIS

14H : Jeux de cartes - ESG

TOUS LES VENDREDIS

8H30 : Marche nordique

RDV au niveau du pont de la Zinsel

AS MERTZWILLER

MATCHS AU STADE DE FOOT

DIMANCHE 1^{ER} MARS

15h : AS Mertzwiller - FC Schweighouse

DIMANCHE 29 MARS

15h : AS Mertzwiller - FC Seltz

DIMANCHE 1^{ER} MARS

Vente de cartes de pêche

9H30 À 11H30 - AU CHALET DES ETANGS

Modalités et tarifs sur la page Internet dédiée de l'association.

DIMANCHE 1^{ER} MARS

Bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture de la FCPE

9H À 17H - ESG

VENDREDI 06 MARS

Assemblée générale des aviculteurs

18H - FOYER DES AVICULTEURS

LUNDI 9 MARS

Collecte de sang

16H30 À 20H - ESG

L'établissement français du sang, ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale de Mertzwiller, comptent sur votre participation à l'occasion de la collecte de sang. Une collation sera servie par le foodtruck « Au vieux camion ».



MARDI 10 MARS

Conférence : « Bien vieillir sur notre territoire »

DE 13H30 À 16H30 ESG



Conférence animée par le CPTS du Pays des Sources.

Inscription et

informations :

Delphine Scheibel –

07 57 01 51 26

JEUDI 12 MARS

Forum : Changez de cap, formations métiers et opportunité

DE 9H À 17H30 - ESG



Le jeudi 12 mars 2026, rendez-vous à Mertzwiller pour « Changez de cap : Formations, Métiers et

Opportunités ». Un événement pour imaginer votre avenir professionnel, découvrir les métiers porteurs et les formations locales, et rencontrer les acteurs qui peuvent vous accompagner dans votre reconversion ou évolution professionnelle. Ne manquez pas cette occasion de faire le point et d'ouvrir de nouvelles perspectives ! Cet événement est organisé par la Région Grand-Est, la Mission Locale Alsace Nord et France Travail, avec le soutien de la commune de Mertzwiller.



SAMEDI 14 MARS

Barbecue d'ouverture de la pêche -

AAPPMA

9H À 13H - AU

PONT DE LA

ZINSEL

SAMEDIS 14 & 28 MARS

Aide aux devoirs (du CM2 à la 3^e)

10H À 12H - ESG

Cet espace a pour but d'offrir un cadre propice aux collégiens pour qu'ils puissent réaliser leurs devoirs dans les meilleures conditions possibles : pas de télé, pas de console, pas de distraction ... juste un espace calme pour étudier où l'entraide entre collégiens sera également de mise ! Contact : Jérémy WALTER au 07 70 60 07 92

JEUDI 19 MARS

Réunion de la Maïstubb - Club des retraités

14H À 18H - ESG

MERCREDI 25 MARS

Atelier bricolage : Bouquet de fleurs

13H30 À 15H

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pour les enfants de 8 à 10 ans. Gratuit, sur

inscription au 03 88 90 16 50.

SAMEDI 28 MARS

Collecte de bouchons, vêtements, vieux papiers et cartons

9H30 À 11H30 - CASERNE DES POMPIERS

Organisé par l'association Bouchons Bonheur 67

DIMANCHE 29 MARS

Bourse aux vélos

9H À 12H : DÉPOSE DES VÉLOS

13H À 17H : VENTE

ESG. Stand buvette et pâtisseries toute la journée. Renseignements au 03 88 07 77 82 ou 07 69 97 34 04.

DIMANCHE 29 MARS

Repas des aviculteurs

A PARTIR DE 12H - CLUH HOUSE DES AVICULTEURS

Au menu : estomac de porc farci ou escalope de veau à la crème, dessert et café
Réservation au 07 61 01 25 23 ou 06 81 23 76 03 avant le 23 mars 2026.

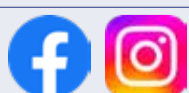
www.mertzwiller.fr

MAIRIE DE MERTZWILLER

Lundi : 13h30-17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Mercredi : 8h-12h



BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL DE MERTZWILLER

Mars 2026

Bulletin d'information édité par la ville de Mertzwiller

Directeur de la publication : Michel Schweighoeffer, Maire de Mertzwiller

Crédits photos : Mairie de Mertzwiller, Pixabay

Tirage : 1 400 exemplaires - Dépôt légal à parution

Impression : Service communication - Mairie de Mertzwiller